

Rapport du Conseil d'Administration

CHER CAMARADE,

Vous trouverez ci-joint le rapport de votre Conseil d'administration dont l'activité, depuis novembre 1938, ne s'est pas démentie dans la période difficile que nous traversons.

Ses buts restent constants : assainissement financier et développement général de notre Association.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer le décès de nos camarades Lucien Devellenne (associé) et Mohamed-Ben-Hamon (auxiliaire), Cochet (auxiliaire retraité), ainsi que M^{me} Maynadie, retraitée (veuve d'associé).

Nos camarades Louis Archambaudière, Georges Lavèze, Daniel Lamome, Charles Ponceau, Henri Delvaux (associés), Louis Pierre, notre ébéniste, Georges Vilmot, Ernest Chaudière (anciens associés), M^{mes} Gustave Chevalier et Devellenne (veuves d'associés) ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Le nombre des retraités s'élève actuellement à 137, dont 79 associés, 27 non-sociétaires et auxiliaires, 28 veuves d'associés, 3 veuves d'auxiliaires.

Conformément au dernier alinéa de l'article 9 de nos statuts, nous vous soumettons la radiation des camarades Foubert et Henri Gœhring, qui depuis de nombreuses années ont quitté l'atelier social.

Nous proposons à votre approbation, après avis favorable de la Commission d'organisation du travail, l'admission définitive des camarades suivants, ayant accompli leur stage à l'atelier social : René Peltier, René Pujol, Roland Dalbeigle (anciens apprentis), Lucien Berg, Roger Veyret, André Daunois, Edouard Rannou, André Hervier, Gaston Briguieu, Marceau Naegels, Henri Boyer, Gabriel Sarton, Roger Espitalié, Louis Venot, Paul Claverie; après acceptation de ces camarades, le nombre des sociétaires s'élèvera à 341.

Les camarades dont les noms suivent, étant en règle avec les statuts, ont demandé leur inscription :

André Martinet, Léon Gaiffe, Pierre Bourlette, Henri Vallais, Fulerand Sirvens, Julien Le Roux, Jean Chassat, Marcel Bulet, Claude Febvre, Jean Kraemer, Emile Nedellec, Jacques Hyvernaud, André Avare, Charles Ruess, Lucien Pécaud.

Ces camarades ont donné satisfaction à l'essai imposé.

Le Conseil a accepté, sous réserve de l'essai, l'inscription des camarades :

Dechaume, Tournadour, Léopold Le Ralle, Etienne Cacard (fraiseur), Louis Heuber, René Boux, Joseph Charpin, Paul Durand, Maurice Avisse, Maurice Le Visage, Marcel Gout. Dix camarades n'ayant pas réussi l'essai imposé ont été rayés du tour de rôle.

Nous avons eu à enregistrer le départ, pour raisons personnelles de trois camarades stagiaires et la démission d'un camarade associé.

Devant le nombre des camarades inscrits, votre Conseil a décidé, en accord avec la Commission d'organisation du travail, d'arrêter momentanément les inscriptions.

L'effectif du personnel occupé à l'atelier social et sur les chantiers en province s'élève à 824, dont : 283 associés temporaires et stagiaires, 374 auxiliaires, 9 ingénieurs, 11 dessinateurs, 10 menuisiers et emballeurs, 2 peintres, 2 maçons, 52 employées femmes, 4 employés hommes, 17 ouvrières à l'atelier de bobinage, 4 attacheuses, 50 auxiliaires en province, 1 dame au réfectoire, 1 téléphoniste, 4 gardiens. De plus, 33 élèves suivent les cours techniques et manuels de notre Ecole professionnelle.

Le fonctionnement de la Commission d'organisation du travail, actuellement bien défini,

a permis de notables améliorations dans le pistage des commandes, évitant ainsi de créer des retards importants dans nos livraisons. Elle s'est occupée particulièrement des nouvelles fabrications : appareils pour courants porteurs, outillage général, diverses études, standards spéciaux pour la T. M., répéteurs pour la Marine; pour ces deux dernières commandes, il a été demandé un effort particulier aux camarades effectuant ces travaux. Nous devons par tous les moyens, et en raison de la situation actuelle, répondre favorablement aux demandes pressantes de ces deux administrations.

D'autre part, en accord avec la Commission, le Conseil a décidé de rendre obligatoire l'application de l'article 8 du décret du 15 novembre 1938, permettant la récupération des temps morts. Nous vous proposons donc d'augmenter la moyenne de deux heures.

Ces dispositions sont indispensables pour permettre la liquidation des travaux en cours et donner plus d'aisance à notre trésorerie.

Nous devons persévérer dans notre effort, la situation économique mondiale nous oblige à beaucoup de prudence. Nous avons le ferme espoir qu'avec votre appui, celui-ci sera couronné de succès. Nous pourrions ainsi envisager avec plus de confiance les temps à venir.

L'autorisation de la Sous-Commission de décentralisation nous étant parvenue, les pourparlers pour l'achat de l'usine de repli entrent dans une phase active. Des ordres ont été donnés à notre notaire pour en réaliser l'acquisition. Il nous faut donc prévoir de grosses sorties d'argent, dans les mois à venir; nous pensons pouvoir y faire face sans trop d'inconvénients pour notre trésorerie. Des démarches ont déjà été entreprises pour l'installation électrique de cette usine; des projets sont à l'étude pour les fabrications envisagées. Cela représente un gros effort, mais absolument indispensable vu la situation actuelle.

INSTALLATIONS ET EXTENSIONS DE MULTIPLES

Nos travaux d'installation et d'extension de multiples suivent une cadence à peu près régulière.

Parmi ceux-ci, dont le montage est terminé ou en cours, nous pouvons citer :

Autocommutateur de Perpignan, autocommutateur du Poste national d'Allouis, Cherbourg, Annecy, Provins, etc...

TRAVAUX DIVERS

Radiodiffusion, lignes d'affaiblissement et potentiomètres, selfs d'égalisateur d'impédance, mobiles, muraux, capsules, keyboards et tableaux de jacks, tables d'essais, transformateurs de combinaison de circuits, tableaux d'abonnés, têtes de câbles et répartiteurs.

ACTIVITE DE NOS DIFFERENTS SERVICES

Archives :

Les fabrications nouvelles, le nombre plus élevé de nos commandes ont nécessité un effort constant de ce service pour donner en temps utile les renseignements indispensables pour le calcul des prix de revient, fournir les nomenclatures et les documentations nécessaires à nos commandes en cours.

Achats :

La priorité donnée aux usines travaillant pour l'armement gêne fortement ce service pour l'approvisionnement de nos matières premières, les fournisseurs imposant des délais de plus en plus longs. Les mêmes difficultés sont rencontrées pour la livraison des machines-outils.

Dans l'intérêt de l'Association et pour tout achat important les demandes de prix sont poussées au maximum.

Comptabilité auxiliaire :

Les dispositions prises par ce service permettent de connaître trimestriellement les sommes engagées sur les travaux en cours, d'avoir tous les deux mois l'état des commandes terminées, ce qui permet de suivre plus attentivement la marche financière de notre coopérative.

Déjà signalés par le service des achats, les délais demandés par les fournisseurs nous obligent à constituer des stocks plus importants si nous voulons assurer la marche normale de notre production. Ce service nous signale qu'il subsiste encore des erreurs d'affectation sur les bons. Quoique une réelle amélioration ait été apportée, nous insistons auprès des camarades qui doivent comprendre l'intérêt primordial de cette question, influant sur nos prix de revient.

L'établissement des feuilles de paie du personnel en déplacement, au mois, à la semaine, a été centralisé à la section main-d'œuvre qui s'occupe également des fiches fiscales, et du calcul de la contribution nationale, ce qui a rendu indispensable le développement de ce service.

Expéditions :

La liquidation des marchés de 1938, les premières livraisons du rural ont intensifié le travail de ce service depuis novembre; la place restreinte augmente les difficultés d'écoulement des commandes terminées.

Après un pointage sérieux et malgré quelques avaries à notre camion poids lourd, les grands transports, faits par nos soins, s'avèrent d'un prix de revient moins élevé que ceux faits par des particuliers.

Commercial, service privé :

Le chiffre d'affaires de ce service est toujours en hausse. Nos commandes pour les chemins de fer se sont augmentées de l'entretien d'un certain nombre d'installations automatiques.

Nos agences, Marseille, Lyon sont aussi en progression. Une grande partie de leur travail actuel se rapporte à des installations téléphoniques pour des usines de Paris se décentralisant en Province.

La vente de nos machines à percer se développe et l'année 1938 a permis d'enregistrer un chiffre jamais atteint.

Les administrations publiques exigent toujours des installations téléphoniques système R.6. Nous avons bon espoir que les P. T. T. signeront, à brève échéance, la convention nous permettant de reprendre notre place dans ce département.

SERVICE TECHNIQUE

Département téléphonique.

Ainsi que nous vous le signalions dans notre dernier rapport, la fusion des deux services téléphoniques est chose faite et nous en attendons les meilleurs résultats. En raison de l'importance des travaux à réaliser par ce service et du départ de l'Ingénieur chef du service privé, nous avons envisagé l'embauchage de deux nouveaux ingénieurs; mais en raison des circonstances, nous avons de grandes difficultés pour trouver des candidats, et un seul a pu être pris jusqu'à présent. De ce fait, certaines études n'avancent que difficilement, et il n'a pas encore été possible de rattacher à ce département les études pour la S. N. C. F.

En ce qui concerne le R.6., un gros effort a été fait ce semestre et doit être poursuivi pour l'étude des installations de l'autocommutateur de Perpignan et de diverses extensions.

L'automatique rural nécessite toujours une mise au point constante de la documentation et de la composition des groupements, qui changera d'autant plus que nous livrerons moins rapidement, ce qui ne fera qu'augmenter nos retards.

Le volume des travaux pour les multiples extensibles est toujours à peu près constant, et plusieurs études adaptées à ce modèle d'installation sont en cours de réalisation, qui, nous l'espérons, auront une suite intéressante dans l'avenir.

L'étude du multiple démontable de la Télégraphie militaire est maintenant terminée, et la documentation complètement constituée. Nous espérons que notre réalisation donnera satisfaction à cette Administration.

Certaines parties de cette étude pourront être utilisées pour d'autres applications.

Parmi les études diverses que nous a confiées l'Administration des P.T.T., il y a lieu de citer un dispositif d'alerte et des bâtis de relais spéciaux.

De plus, nous avons obtenu un marché pour l'extension de la table de coupure de Paris-République.

La mise au point des nouveaux types de tableaux d'abonnés ayant été terminée, un marché nous a été passé.

L'étude entreprise pour un appareil indicateur de pas d'hélices et un interrupteur à ruptures brusques, après avoir subi un temps d'arrêt, paraît devoir être poursuivie avec quelques modifications. Nous espérons, de ce côté également, un résultat satisfaisant.

En dehors de ces affaires, le service a été appelé à répondre à de nombreuses demandes de la clientèle privée.

Laboratoire.

L'activité du Laboratoire a été en grande partie absorbée, durant ce semestre, par la mise au point définitive de la fabrication de la poudre de fer; ses différentes utilisations sont à l'étude actuellement, tant en ce qui concerne les besoins de la téléphonie que de la T.S.F.

On peut dire actuellement que les données du problème sont connues et que l'on peut réaliser de la poudre pouvant répondre à diverses applications.

La première commande de selfs d'égalisateurs est en fabrication, la moitié est actuellement réceptionnée.

L'emploi des dispositifs à courant porteur se généralisant, leur construction en vue d'une fabrication en série a dû être revue soigneusement.

Leur adaptation au besoin de la T.M. est en cours d'études.

Les premiers types définitifs de postes auto-sélectifs ont été mis en service dernièrement et donnent une sécurité de fonctionnement absolue.

Appareils de mesures.

Nous avons eu à enregistrer le départ de ce service d'un ingénieur parmi nous depuis quelques mois. Pour les raisons invoquées plus haut, nous n'avons pu encore pourvoir à son remplacement, ce qui gêne l'avancement des études.

En galvanométrie, la question des rubans de suspension est enfin résolue, nous en avons à notre disposition une gamme assez étendue. Un prototype de galvanomètre portatif à index lumineux est en cours de réalisation.

La gamme des appareils pivotants a été développée et modernisée; une boîte de contrôle utilisant ces appareils a été primée lors d'un concours des P.T.T. et admise comme modèle administratif. Des prototypes sont en cours d'étude pour la S.N.C.F.

Un commutateur de haute précision basé sur un principe nouveau a été réalisé.

L'étude sur les ohms étalons, qui est de longue haleine, se poursuit en collaboration avec le Bureau International des Poids et Mesures.

En cours de réalisation, une nouvelle boîte de mesures à éléments séparés, destinée à remplacer la boîte de mesures actuelle des tables d'essais.

Les premiers panneaux d'équilibrage pour câbles sous-marins ont été réceptionnés et leur présentation semble donner satisfaction au Service de l'Exploitation Télégraphique; nous espérons une suite dans cette branche.

Gyro-compas.

Il y a peu de temps, l'ingénieur que nous avons embauché pour diriger ce département nous a quitté. Nous avons dû pourvoir à son remplacement le plus rapidement possible, en raison de l'importance que nous attachons aux fabrications de ce service, de l'état d'avancement de notre commande pour la Marine et de la mise au point du prototype de gyro-compas actuellement en essais.

Nous avons donc choisi pour cette fonction, en raison de ses connaissances particulières et techniques, un de nos collaborateurs parlant anglais, jusqu'alors attaché au Laboratoire et spécialisé aux études intéressant la S.N.C.F., dont il continue de s'occuper provisoirement.

Une commission d'ingénieurs de la Marine nationale ayant été détachée à Londres pour étudier les possibilités du compas Brown, nous avons jugé utile que notre ingénieur les accompagne, afin de se rendre compte de l'importance des modifications apportées par M. Brown au compas actuel pour répondre aux conditions imposées par notre Marine nationale. Ces conditions paraissent satisfaites, des essais seront effectués par les Services de la Marine.

Notre ingénieur a profité de son séjour à Londres pour recueillir les renseignements les plus complets sur les parties électriques et les essais des gyros.

L'état d'avancement des essais du prototype de gyro A.O.I.P. nous permet d'espérer qu'il pourra, à brève échéance, être présenté à la Maison Brown.

En dehors du gyro, une étude entreprise pour l'aviation s'est traduite par une commande de prototypes, actuellement sur le point d'être terminée.

Bureau d'études.

En raison de l'importance des travaux entrepris dans les différentes branches du service technique, le bureau d'études a eu à exécuter durant ce semestre une importante documentation en plus des travaux courants de mise à jour des dossiers, rectifications, etc. En outre, il a participé activement, en collaboration avec le service technique, à la mise au point des nouvelles réalisations.

**

Les travaux de nos différents services montrent une activité soutenue de l'Association dans tous les domaines.

Différents aménagements ont été rendus indispensables par l'extension des équipes. Nous avons procédé à l'installation d'un monte-calques, aménagé une salle spéciale pour les garantir de l'incendie et susceptible de servir de poste de premier secours.

Concernant la défense passive, sur demande formelle de la Préfecture, l'éclairage de secours a été réalisé, diverses dispositions assurant les premiers secours ont été prises. Plusieurs camarades sont désignés à cet effet pour en assurer l'exécution.

Un couloir faisant face au service Gaillard a été aménagé pour permettre l'usage de l'ascenseur, supprimant les inconvénients résultant du passage constant des camarades ou de la clientèle dans le magasin des expéditions.

Pour l'hygiène et la clarté du service décapage, des ouvrants sur cour ont été installés; une fosse pour la deuxième sableuse a été aménagée.

Nous avons prévu, au sous-sol, une réserve de fils pour le service Gaillard, afin de rendre possible l'agrandissement de l'atelier de bobinage.

L'aménagement pour la centralisation de nos services commerciaux est en cours.

Nous avons effectué toutes les démarches utiles pour garantir une marche normale de l'Association en cas de conflit et obtenir ainsi les affectations spéciales conformes aux capacités professionnelles et aux besoins indispensables à nos différents services.

Nous avons été amenés à nous séparer de camarades ne donnant pas satisfaction. Au cours de nos entretiens avec les délégués des auxiliaires, la question du Conseil de discipline fut posée, les délégués en demandant la convocation.

Cet organisme, intérieur à l'A.O.I.P. et accepté en Assemblée générale, fonctionna jusqu'à la reconnaissance des délégués d'atelier. Depuis, les représentants du personnel auxiliaire étant saisi de chaque cas litigieux, nous avons vu là un double emploi des délégués régulièrement mandatés, et du Conseil de discipline. Pour ces raisons, nous n'avons donc plus fait appel à cet organisme.

Nous savons qu'un certain nombre de camarades ne sont plus en règle avec l'article 9 de nos statuts.

Le Conseil espère que, malgré les divergences de vues sur la question de l'orientation syndicale, l'Assemblée, se souvenant des idées qui ont guidé nos anciens camarades pour

fonder notre association, adoptera une position conforme à notre idéal coopératif, qui doit se développer dans le respect de l'indépendance de notre mouvement.

Les deux délégués du Conseil ont suivi assidument les réunions de la Commission de revision des statuts de la Caisse de retraite. Le Conseil d'administration de l'A.O.I.P., saisi d'une réclamation du Conseil de la Caisse de retraite et sur rapport de ses deux délégués, regrette qu'un camarade faisant partie de la Commission se soit servi des renseignements qu'il détenait pour accompagner une délégation en dehors du contrôle de cette Commission.

Concernant la solidarité, nous avons constaté plusieurs anomalies, aussi, le Conseil a décidé diverses modifications au règlement de cette Caisse.

En raison des nouvelles circonstances intervenues depuis les dernières décisions concernant la Caisse de prévoyance, le Conseil vous proposera une nouvelle réglementation de cette Caisse, conforme à l'application que nous en avons faite ces dernières années.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation est détaillé par chapitres dans le rapport de notre commissaire aux comptes, il vous donne l'état de notre situation financière et la marche de notre coopérative pour l'exercice 1938.

Vous aurez à nous donner votre approbation pour une délégation hypothécaire garantissant un prêt à long terme, que nous avons sollicité à la Banque centrale du Crédit coopératif, pour amortir en partie nos emprunts à court terme et nous réserver une aisance de trésorerie qui nous donnera plus de facilité pour financer les importantes affaires en cours.

Nos camarades Levenes et Hubert étant arrivés à fin de mandat, vous aurez à élire deux camarades au Conseil d'administration.

Nous nous présentons donc devant vous pensant avoir rempli notre tâche au mieux des intérêts de l'Association.

En nous renouvelant votre confiance, vous nous permettrez de continuer dans cette voie.